

Validation des Acquis de l'Expérience en Lorraine

Conduire une action de VAE en entreprise avec l'appui de la « plate-forme de services VAE aux entreprises »

VAE en entreprise : des intérêts communs, des bénéfices partagés

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, titre, ou certificat de qualification professionnelle, sur la seule base de l'expérience.

La VAE est une démarche individuelle et volontaire, portée par le salarié et à son bénéfice.

La VAE, outil de gestion des ressources humaines

Utilisée comme un outil de gestion des ressources humaines, en lien avec le projet de l'entreprise, la démarche VAE peut aussi être un moyen de produire des bénéfices partagés pour l'entreprise et les salariés.

Quand les entreprises s'impliquent, la VAE est plus efficace

Les moyens mis en œuvre par les entreprises pour soutenir la démarche des salariés peuvent être plus ou moins importants, et prendre différentes formes, individuelles ou collectives : information des salariés, accès à des prestations d'accompagnement, soutien interne,...

C'est lorsque la VAE est conduite dans une logique collective qu'elle peut prendre toute sa place comme outil de gestion des compétences, et que les effets sont les plus positifs : ingénierie spécifique, moyens sur mesure, émulation et dynamique de groupe permettent de réunir les meilleures conditions de réussite.

La VAE, un bon moyen de faire progresser chaque salarié et les compétences collectives de votre entreprise.

Tout autant que le résultat (la certification obtenue), c'est l'engagement dans la démarche qui est porteur d'effets positifs, pour l'entreprise comme pour les salariés.

La VAE, outil de développement personnel et professionnel pour les salariés, et d'accompagnement des évolutions pour l'entreprise

- Reconnaître, motiver, valoriser, responsabiliser les salariés
- Revaloriser un métier, une fonction, fidéliser
- Accompagner les mobilités internes/externes
- Adapter l'organisation au développement de l'entreprise
- Valoriser l'image de professionnalisme de l'entreprise
- Pérenniser les savoirs faire
- Développer l'appétence formation
- Rationaliser les parcours de formation
- Mettre en adéquation postes et niveaux de qualification
- Renforcer une démarche de management par les compétences

Notre objectif : vous simplifier la VAE

Afin de mettre la VAE à la portée de toutes les entreprises, un réseau d'acteurs* se mobilise en Lorraine pour leur proposer une offre de services coordonnés et adaptés : **la plate-forme de services VAE aux entreprises.**

* Etat/DRTEFP, Conseil régional de Lorraine, certificateurs, OPCA, ARACT Lorraine, Inffolor, ...



Lorraine

Une gamme de services possibles pour accompagner votre projet

NB : cette liste n'est qu'indicative. Les services de la plate-forme seront déterminés selon la nature et les besoins de l'action. Il pourra s'agir d'actions collectives à l'initiative d'une entreprise, ou d'actions inter entreprises, à l'initiative de branches, d'OPCA, ...

- Vous aider à clarifier les objectifs, au regard de la stratégie de l'entreprise : quoi en attendre, pour quels salariés, ... ? Vous informer des points clé de la démarche.
- Identifier avec vous les certifications adaptées au projet et métiers de l'entreprise. Si besoin, mener sur site une analyse de postes.
- Vous assister dans la phase d'information (salariés ciblés, partenaires sociaux, encadrement intermédiaire) : animation de réunions sur site, remise de documents, ... basés sur un argumentaire et des messages adaptés au contexte.
- Vous indiquer les écarts à prendre en compte dans les moyens d'accompagnement, voire de formation post VAE. Aider à la recherche de financements.
- Tenir des permanences dans les locaux de l'entreprise pour des entretiens avec chaque candidat, afin de déterminer la certification adaptée à son projet et à son expérience.
- Mettre en place un accompagnement renforcé adapté aux besoins, incluant des séances collectives et individuelles, sur site. Suivre l'action avec votre référent interne.
- En cas de validation partielle : conseiller chaque candidat dans la poursuite de son parcours, et vous aider à prévoir les moyens (éventuellement formation complémentaire en interne ou en externe).
- Vous conseiller dans la gestion de l'après VAE, pour mettre à profit la dynamique professionnelle nouvelle.

La plate-forme de services VAE aux entreprises

5 bonnes raisons de faire appel à la plate-forme

- Être conseillé sur l'opportunité d'une action VAE, et sur son articulation avec vos pratiques RH.
- Eviter les contacts multiples : point d'entrée unique, orientation vers le bon certificateur.
- Préparer l'action avec les partenaires (financeurs, certificateur, ...) : sécuriser le projet en réunissant les conditions de réussite pour chaque candidat.
- Être accompagné tout au long du projet.
- Bénéficier de services et prestations adaptés.

Contacts en Lorraine

1

Vous souhaitez
informer un salarié ayant
un projet individuel
de VAE



- Orientez le vers un Point Relais Conseil
- Entretiens gratuits Aide au choix du diplôme 25 antennes en Lorraine



- **Points Relais Conseil**
0 800 800 814

2

Vous souhaitez
initier une démarche
pour plusieurs salariés
(y compris sur des
postes différents)



- Faites vous aider par la plate-forme de services VAE aux entreprises



- **Votre conseiller RH** (OPCA,...)
Ou le
- **Centre de ressources VAE INFFOLOR**
qui mobilisera la plate-forme
Tél. 03 87 68 10 21
vae@inffolor.org

Plus d'informations : www.inffolor.org/vae

